



PROJET ÉDUCATIF

L'Art d'en Faire est une école des arts du cirque portant un projet éducatif fondé sur les principes et les valeurs de l'éducation populaire* qui accueille tous les publics d'Ardèche méridionale. Une partie des actions s'inscrivent dans une démarche de cirque social et sont menées en partenariat avec les collectivités locales et les acteurs de l'éducation et du social.

*L'éducation populaire est un processus visant à faire évoluer les individus et la société en dehors des cadres d'apprentissage traditionnels. Elle permet aux individus de se forger leur propre opinion sur la société et d'agir de manière individuelle et collective sur le monde qui les entoure. (*Wikipedia*)

Nos objectifs

- **accompagner les individus dans leur développement individuel et social** sur des acquisitions fondamentales : le respect de soi et des autres, l'autonomie et l'émancipation, et la capacité à s'exprimer.
- **créer sur les territoires des opportunités d'expérimenter un vivre ensemble positif.**

Quelles démarches éducatives ?

S'appuyer sur la richesse et la diversité des outils que proposent les arts du cirque.

Adapter nos projets et nos pédagogies à la spécificité des publics :

- spécificités individuelles : handicap, difficultés diverses
- spécificités collectives liées à un territoire, un groupe ou un contexte

Favoriser l'engagement des participants par opposition aux pratiques de loisirs consuméristes.

Valoriser la culture artistique, avec des pédagogies qui bannissent l'esprit de compétition et valorisent l'expression collective.

Permettre une ouverture sur les cultures :

- cultures patrimoniales, structurant une identité collective (cirque, danse, théâtre, musique, etc.)
- cultures composant l'identité de chacun, dans un esprit d'ouverture, d'échange et de compréhension.

Quelles acquisitions visées prioritairement ?

Nous travaillons autour de 3 principaux axes d'acquisition de savoir-faire et de savoir-être :

- **La capacité de concentration** et, par extension, la rigueur et la persévérance : connaissance des dangers et des exigences liées aux disciplines circassiennes (jonglerie, équilibres, etc.) ainsi que lors de la participation à un spectacle.

- **La confiance en soi** : la mise en valeur dans le cadre d'une démarche artistique, la confrontation aux risques liés aux disciplines (aériens, équilibres, techniques acrobatiques), mieux se connaître et mieux connaître les autres.
- **Les capacités de coopération** : savoir collaborer à tous les niveaux de la construction d'un projet collectif, compétences induites par les disciplines (portés acrobatiques, trapèze volant, etc.), et sans esprit de compétition.

Avec quels outils ?

Nous nous appuyons sur les disciplines circassiennes :

- jonglerie (balles, massues, bâton du diable, etc.),
- appareils d'équilibre (fil, boule, monocycle, etc.),
- techniques acrobatiques (sol, acrosport, etc.),
- aériens (trapèze fixe, tissus, etc.), trapèze volant

Mais également sur les autres disciplines artistiques : danse, théâtre, musique, arts plastiques et audiovisuel.

Dans le cadre de notre démarche d'agrément qualité, nous nous engageons sur :

- le respect de la législation sociale
- le respect de la sécurité des lieux de pratique et d'enseignement des arts du cirque,
- la présence permanente d'intervenants qualifiés et diplômés
- le respect de la santé et de l'intégrité physique des pratiquants
- l'existence d'un projet pédagogique personnalisé et accessible au public